

### 3<sup>ème</sup> Session méditerranéenne des hautes études maritimes (SMHEM) : contenu détaillé du programme de formation

Au-delà de ses apports dans les domaines de la méthodologie et de la mise en commun des savoirs, la session méditerranéenne des hautes études maritimes (SMHEM) poursuit un triple objectif :

- **Décrypter** les enjeux maritimes complexes de notre monde ;
- **Appréhender** l'étendue des secteurs maritimes de la France ;
- **Examiner** les principales politiques publiques maritimes et les modalités de l'action de l'Etat en mer.

A l'issue de cette formation de haut niveau, l'auditeur doit être en mesure de posséder une compréhension large des organisations et des enjeux maritimes qui doivent lui permettre d'être en mesure de décider ou d'apporter une expertise pertinente dans son cadre professionnel.

Une étude de fond sur des grands enjeux maritimes permettant de se consacrer à des travaux de recherche et un voyage d'études à l'étranger viennent conforter l'acquisition de ces savoirs. Le déplacement à l'étranger a pour intérêt d'examiner comment un autre grand Etat méditerranéen aborde les mêmes enjeux maritimes que la France.

Pour parvenir aux objectifs fixés, la SMHEM a conçu un programme de formation ambitieux permettant d'examiner et de comprendre, de manière très privilégiée, les enjeux, les acteurs et le fonctionnement du monde maritime. Six domaines ont été identifiés et sont traités à l'occasion des neuf modules de deux jours et demi consacré à cette formation.

#### 1 - Gouvernance internationale, nationale et régionale des espaces maritimes

En raison du caractère international de l'espace maritime et des différentes responsabilités des autorités nationales, régionales et territoriales, la compréhension du partage des responsabilités en mer et des circuits décisionnels est un point majeur de cette formation. La session permet aux auditeurs de rencontrer :

*Au niveau national* : le **secrétaire général de la mer**, le secrétaire général pour les affaires européennes, le directeur général des affaires maritimes, les ambassadeurs en charge des dossiers maritimes (enjeux maritimes et fonds marins).

*Au niveau régional* : le préfet maritime, le préfet de région, les préfets coordonnateurs de façade maritime et le Conseil Maritime de Façade, le directeur interrégional de la mer, les directeurs départementaux des territoires et de la mer.

Un accent particulier est mis sur le rôle des collectivités territoriales dans les politiques maritimes grâce à l'**Association nationale des élus du littoral (ANEL)** qui parraine désormais cette formation. Outre une présentation du rôle des collectivités territoriales dans le domaine maritime par le Président de l'ANEL, la SMHEM permet d'examiner le rôle de la région en mer, de la commune et des Parlements de la mer régionaux.

A l'occasion du déplacement de la session en Principauté de Monaco, les auditeurs bénéficient d'une présentation des enjeux maritimes de cette Principauté.

## 2. Action de l'Etat en mer

La France dispose d'une organisation en mer tout à fait singulière et efficace, l'action de l'Etat en mer (AEM). Cette organisation, qui repose sur le pouvoir d'animation et de coordination du secrétaire général de la mer et du préfet maritime, fait l'objet d'un module dédié devant permettre aux auditeurs de bien en maîtriser ses règles de fonctionnement. Les présentations sont réalisées :

*Au niveau national* : par le secrétaire général de la mer, le préfet maritime et les administrations intervenants en mer (chef d'état-major de la Marine, directeur général des Affaires Maritimes, commandant de la Gendarmerie Maritime, directeur national Garde-Côtes des Douanes).

*Au niveau régional* : par le préfet maritime et par son adjoint chargé de l'action de l'Etat en mer ainsi que par les directeurs régionaux des administrations intervenant en mer. Des déplacements permettent de découvrir le centre régional opérationnel de sauvetage et de surveillance en mer (CROSS MED) et de la chaîne sémaphorique (visite de deux sémaphores). Un focus sur la sécurité maritime et la lutte contre la pollution est réalisé grâce à des visites ciblées de la marine nationale et du bataillon des marins pompiers de Marseille.

## 3. Enjeux stratégiques, de défense et de sûreté

L'espace maritime en raison de ses caractéristiques physiques, politiques et juridiques est un espace de rapports de force, de confrontation entre les Nations et d'activités illicites.

En plus d'une approche sous un angle stratégique, l'appréhension de ces enjeux majeurs est réalisée à l'occasion de conférences stratégiques et de présentations assurées par des autorités, par le Centre d'études

stratégiques de la marine (CESM), par la FMES et par les administrations chargées de la répression des activités illicites en mer (préfecture maritime, gendarmerie, douanes).

Une mise en situation stratégique des auditeurs est réalisée grâce à un jeu de plateau professionnel (« *Serious game* ») organisé par la FMES et centré sur les rivalités de puissance.

## 4. Economie et acteurs maritimes

Un important volet est aussi consacré aux principaux acteurs maritimes, souvent regroupés au sein du **Cluster Maritime Français** qui parraine cette formation et dont la présidente introduit le cycle consacré à l'économie maritime en donnant sa vision stratégique.

Afin de permettre aux auditeurs de mesurer les enjeux et l'étendue de l'économie maritime, les activités suivantes font l'objet de présentations ou de visites :

- Industrie navale : délégué général du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), Naval Group, Thalès, Exail, chantiers navals de la Ciotat) ;
- Transports maritimes : délégué général d'armateurs de France ;
- Énergies marines renouvelables : séminaire d'une journée en région Occitanie ;
- Nautisme et plaisance : table ronde grande plaisance au yacht club de Monaco, présentation et visite de Port Camargue, chantiers navals de la Ciotat ;
- Pêche et conchyliculture : visites dédiées à Sète et à Thau ;
- Ports et activité portuaires : Grand port maritime de Marseille ;
- Ressources minérales marines : ambassadeur auprès de l'autorité internationale des fonds marins ;
- Câbles sous-marins : Orange Marine à la Seyne-sur-mer.

## 5. Enjeux environnementaux

La Méditerranée est une excellente illustration des mesures pouvant être prises pour assurer la protection de l'environnement en mer et pour faire face à une pression anthropique croissante. Cette situation fait de cette mer un véritable « laboratoire » des mesures environnementales devant permettre de revenir à un bon état écologique. La création de très nombreuses aires marines protégées, les mesures prises pour assurer la protection des espèces menacées, les nombreuses réglementations adoptées pour protéger les fonds marins, limiter les rejets ou réduire les nuisances liées aux activités maritimes illustrent le niveau de protection croissant de cette mer.

Pour étudier comment concilier la protection de la mer avec les nombreuses activités maritimes, les auditeurs ont l'occasion de découvrir le rôle majeur du préfet maritime, responsable de l'environnement en mer, de l'office français de la biodiversité (OFB) et des agences de l'eau.

Le programme prévoit une présentation à Monaco des grands Accords internationaux de protection de la Méditerranée que sont la Convention de Barcelone, de l'Accord Pelagos et de l'Accord RAMOGE.

Des visites de terrain permettent de découvrir la réalité des aires marines protégées au travers du parc naturel marin de la Corse et des Agriates (Bastia) et de la zone Natura 2000 de la côte agathoise (Agde).

## 6. Recherche scientifique marine

La recherche en mer est une des grandes politiques publiques maritimes animées par l'Etat. Elle possède un réseau actif en Méditerranée où les recherches sur les fonds marins, l'archéologie, les ressources

biologiques et l'environnement marin sont historiques et conduites par des scientifiques de haut niveau.

L'état actuel de la recherche en mer est présenté grâce à des visites dans les centres IFREMER de Toulon et de Sète, au sein du laboratoire Stella Mare (Bastia) de l'université de Corse et à Marseille, à la direction des recherches archéologiques sous-marines (DRASSM).

